



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Avis de convocation

Assemblée Générale Annuelle

Le 9, 10, 11, 12 et 16 avril 2018

Local DKN-1151

11 :30 à 12 :20

Ordre du jour

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux antérieurs**
- 4. Proposition de position de CUTE Québec concernant la rémunération des stages**
- 5. Présentation de l'exécutif 2018-2019 et du président du Conseil d'administration**
- 6. Présentation du nouveau conseil d'administration**
- 7. Création du comité temporaire pour le colloque de la FEDQ**
- 8. Reconnaissance de la Clinique juridique itinérante**
- 9. Élection des comités***
- 10. Présentation du budget final de l'AED**
- 11. Varia**
- 12. Fermeture**

***Veuillez prendre note que l'ordre de passage sera déterminé sur place par le *praeisidum*.**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

[Lundi 9 avril]

1. Ouverture

PROCÈS-VERBAL AG LUNDI 9 AVRIL 2018 :

Quentin de Dorlodot préside de l'Assemblée générale.

Dany Desrosiers propose l'ouverture, lundi midi le 9 avril 2018.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

L'ouverture est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jessica Tourigny-Lambert demande de faire l'élection du Comité de droit criminel et pénal soit lundi, mercredi ou jeudi, puisque le comité reçoit une conférencière le mardi.

Adopté à l'unanimité.

Juliette Reny demande de devancer le comité temporaire pour le colloque de la FEDQ, entre le point 5 et le point 6.

François-Alexandre Godin appuie la proposition. Aucune opposition.

Adopté à l'unanimité.

Fred St-Jean demande de passer l'adoption du budget final de l'AED avant le varia et donc après l'élection des comités puisque celui-ci n'est pas prêt.

Sophie Thériault intervient en spécifiant que s'ils présentent le budget à ce moment, l'assemblée générale n'atteindra pas le quorum.

Frédéric St-Jean demande donc à ce que l'on reporte l'adoption du budget final de l'AED mardi dès l'ouverture de l'AG.

Adopté à l'unanimité.

Josée Therrien demande à ce que l'élection pour le Comité du Tournoi des maîtres ne se fasse pas mardi midi, mais soit lundi, mercredi ou jeudi, puisqu'il y a une conférence obligatoire pour un cours.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Adopté à l'unanimité.

Raphaëlle Bruneau-Arbour demande à ce que la reconnaissance de la clinique juridique itinérante soit reportée à mardi.

Steven Brassard intervient en spécifiant que l'on ne pourra pas continuer à repousser tous les comités à une autre journée, puisqu'il se pourrait que l'on manque de temps, et que dans le meilleur des cas ce serait de se faire représenter si la personne ne peut pas être présente.

Quentin de Dorlodot demande si tout le monde accepte pour que la reconnaissance de la clinique juridique itinérante soit reportée à mardi.

Adoption à l'unanimité.

Véronique Cloutier intervient concernant le fait qu'elle veut ajouter un point concernant la rémunération des stages. Elle indique qu'elle n'est pas en droit et que donc quelqu'un doit se proposer pour faire la proposition.

Alexandre Laforge propose l'ajout d'un point concernant la rémunération des stages.

Simon Plante appuie la proposition.

François Dion indique qu'avant de demander le droit de vote il faudrait comprendre de quoi il s'agit.

Quentin de Dorlodot demande s'il y a consentement unanime de la salle pour que Véronique Cloutier explique le point concernant la rémunération des stages.

Consentement unanime.

Véronique Cloutier explique qu'elle travaille pour la rémunération des stages, pas seulement à l'université, au collégial et à la formation professionnelle aussi. Elle voulait venir présenter le comité, ce qu'ils font actuellement et l'événement organisé par celui-ci qui se produira bientôt. Elle demande un appui de l'Association des étudiants et étudiantes en droit de l'Université Laval dans cette lutte. Elle mentionne que même si elle sait que les stages en droit sont en grande partie rémunérés, que cela nous concerne tout de même un peu en tant que personnes qui font des stages aussi.

Simon Gadbois demande le vote.

Adopté à majorité.

Laurence Lagacé demande le déplacement de l'élection du comité de droit notarial à une autre journée que le mardi.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Adopté à l'unanimité.

Juliette Reny propose l'adoption de l'ordre du jour.

Jessica Tourigny-Lambert appuie la proposition.

3. Adoption des procès-verbaux de l'année 2017-2018

Jessica Tourigny-Lambert propose l'adoption des procès-verbaux.

Laurence Bélanger appuie la proposition.

Adoption à l'unanimité.

4. Proposition de position de CUTE Québec concernant la rémunération des stages

Véronique Cloutier vient expliquer en quoi consiste la position du CUTE Québec sur la rémunération des stages. La lutte de la rémunération des stages en marche depuis 2 ans, mais le comité est créé depuis le mois de février. Le comité fait le tour des associations étudiantes pour expliquer de quoi il s'agit et pour récolter des appuis. Elle mentionne qu'il est important d'aller voir des associations étudiantes qui ont des stages rémunérés pour se mettre dans un rapport de force avec le gouvernement l'an prochain, on puisse dire que ce ne sont pas seulement les gens qui ont un stage non-rémunéré qui pensent que les stagiaires devraient avoir un salaire pour le travail qu'ils font. Les comités qui travaillent la dessus sont les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE). Elle mentionne qu'une soirée est organisée pour que les gens puissent aller s'informer sur le sujet et aussi d'avoir différents points de vue concernant la rémunération des stages. Elle aimerait avoir un appui officiel de l'association étudiante. Elle demande donc à ce que l'AED se positionne en faveur de la rémunération de tous les stages et que l'AED appuie la lutte menée par le CUTE Québec.

François Dion demande si le financement du comité provient de la CADEUL et donc si le comité est un comité de la CADEUL.

Véronique Cloutier mentionne que le comité va solliciter du financement des associations, qu'elle ne prévoyait pas demande un financement aujourd'hui à l'assemblée à l'AED puisque le comité demande du financement aux associations qui sont plus directement touchés par la lutte pour la rémunération. Si l'AED désire donner du financement, cela nous revient mais elle ne prévoyait pas en demander à l'association. Ce n'est pas une association enregistrée, mais bien seulement un comité. Cela leur permet donc d'avoir une structure qui est plus flexible et que des gens du cégep et de la formation professionnelle puisse venir et contribuer.

Sarah-Ève Sénéchal propose de se positionner en faveur de la rémunération des stages.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Quentin de Dorlodot demande si elle veut proposer les deux propositions, soit de se positionner en faveur de la rémunération des stages et celle concernant l'appui donné au CUTE Québec, ou seulement faire la première proposition concernant la rémunération des stages.

Sarah-Ève Sénéchal mentionne qu'elle fait seulement la proposition concernant la rémunération des stages.

Nico Julien appuie la proposition.

François-Alexandre Godin intervient sur la proposition. Il fait mention que Véronique Cloutier avait parlé d'un événement se déroulant le lundi suivant servant à s'informer sur le sujet. Il pense que c'est peut-être rapide de se positionner alors qu'il est possible d'aller chercher de l'information. Il croit qu'il serait préférable de se positionner dans une prochaine assemblée générale.

Quentin de Dorlodot demande si c'est une proposition informelle ou une proposition formelle de mise en dépôt.

François-Alexandre Godin dit que c'est une proposition formelle.

Quentin de Dorlodot dit donc que c'est une proposition formelle de mise en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera après la soirée d'information du lundi suivant.

Daryl Bédard appuie la proposition de cette mise en dépôt.

Juliette Reny mentionne qu'elle a un petit malaise de se positionner contre la rémunération de tous les stages. À son sens, on n'a pas besoin de s'informer pour être en faveur ou non de la rémunération de tous les stages.

Émilie Hunkin dit que si elle comprend bien, cela veut dire que les stages que les personnes font pendant une journée pendant leur session, pour obtenir 3 crédits et acquérir de l'expérience, ils seraient rémunérés? C'est plus pour comprendre les impacts que cela va avoir.

Simon Barette dit que la question ne touche pas nécessairement nous, mais que c'est un enjeu social, et il croit que c'est dans le devoir de notre baccalauréat d'appuyer ces enjeux sociaux-là et de dire aux gens que bien que nous on n'a pas cette problématique, mais que plusieurs autres programmes ont fait la bataille pour aller chercher des stages rémunérés et qu'on les appuie.

François-Alexandre Godin réaffirme que ce serait une bonne chose de s'informer avant d'appuyer. On peut appuyer parce que c'est une belle cause, mais qu'ils ont pris le temps d'essayer de promouvoir leurs enjeux et donc on peut prendre la peine d'écouter avant d'appuyer à l'aveuglette parce que c'est une cause sociale.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sophie Thériault dit qu'en ce moment, on peut se positionner sur la première proposition et simplement mettre en suspens la deuxième.

François-Alexandre Godin dit qu'il est d'accord avec cette idée.

Quentin de Dorlodot mentionne que nous en sommes toujours à la mise en dépôt de la première.

Vincent Roy propose à ce que l'on fasse un amendement pour simplement : universitaire.

Quentin de Dorlodot dit qu'on va d'abord traiter sur la mise en dépôt et ensuite on pourra faire un amendement sur la proposition.

Nico Julien dit qu'il a mal entendu l'argumentaire soulevé par son collègue.

François-Alexandre Godin mentionne que le lundi suivant, il y a une journée où les gens vont pouvoir débattre sur la rémunération des stages, voir les pour et les contres. Et donc, se prononcer aujourd'hui sans avoir eu cette journée-là, alors qu'ils prennent la peine de l'organiser, il est plus logique d'aller chercher de l'information et ensuite de l'appuyer, plutôt que de tout de suite l'appuyer simplement, parce que c'est une cause sociale. On peut déjà être pour, mais ne pas appuyer avant d'aller chercher de l'information.

Alexandre Laforge demande si on peut amender sa proposition pour la mise en dépôt de conserver que le deuxième point.

Quentin de Dorlodot dit que non, puisqu'en ce moment, on a juste proposé la première, puisque la deuxième n'existe pas encore. On a seulement proposé la mise en dépôt de la première proposition. Si c'est battu, ensuite on pourra décider de battre, ou d'adopter ou d'amender la première. Ensuite, on pourra décider de la mise en dépôt de la deuxième proposition, ou juste de ne pas la traiter pour la ramener plus tard.

Camila Saïdi précise que la membre du comité pourrait simplement nous éclairer sur le manque d'information que son collègue ressort aujourd'hui et que l'on puisse prendre une décision.

Vincent Roy demande de vote sur la mise en dépôt de la première proposition, soit de se positionner concernant la rémunération des stages.

Vote quant à savoir si les gens sont en accord de passer directement au vote : adopté à majorité.

Vote sur la mise en dépôt (mettre la proposition en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale après lundi prochain) :

Pour : 58

Contre : 31



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Abstention : 5

La proposition de mise en dépôt est adoptée à la majorité.

Quentin de Dorlodot spécifie que l'on a plusieurs possibilités, soit de laisser cela aller, soit de proposer officiellement la deuxième, soit de la remettre en dépôt.

Frédéric St-Jean propose de mettre en dépôt la deuxième proposition.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition de la mise en dépôt de la deuxième proposition.

Simon Barrette demande le vote sur la proposition de mise en dépôt.

La demande de vote est acceptée à la majorité. La deuxième proposition est mise en dépôt aussi.

Véronique Cloutier se dit satisfaite d'avoir pu nous en parler durant l'assemblée générale. Elle laisse les invitations de la soirée pour les personnes qui désirent y aller pour s'informer davantage.

5. Présentation de l'exécutif 2018-2019 et du président du Conseil d'administration

Sophie Thériault invite le nouvel exécutif à venir se présenter.

Vice-président aux affaires professionnelles : **Frédéric St-Jean**

Vice-président aux finances : **Olivier Deschênes**

Vice-président aux communications : **Pierre Jacques-Huot**

Vice-présidentes aux affaires internes : **Camille St-Pierre**

Présidente : **Paméla Roy**

Vice-présidente aux affaires externes : **Sarah-Ève Sénéchal**

Vice-président aux affaires académiques : **Simon Plante**

Vice-président aux affaires socio-culturelles : **Charles Bégin**

Vice-présidente aux affaires sportives et aux saines habitudes de vie : **Clara Émond**

Président du Conseil d'administration : **Charles Baril**

6. Présentation du nouveau conseil d'administration

Pierre-Olivier Bouvier-Leblanc présente les nouveaux membres.

Président du Conseil d'administration : Charles Baril : charles.baril.2@ulaval.ca

Vérificatrice : Alexe-Ann Dion. DÉSISTEMENT : Jean-Michel Poirier



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Secrétaire : Christiane Gélinas-Métivier : christiane.gelinas-metivier.1@ulaval.ca

Membre : Sarah Chouaiby : sarah.chouaiby.1@ulaval.ca

Membre : Alexandre Laforge : alexandre.laforge.1@ulaval.ca

Membre : Jérémie Wyatt : jeremie.wyatt.1@ulaval.ca

Membre : Mynor Barrios : mynor-antulio.barrios.1@ulaval.ca

7. Création du comité temporaire pour le colloque de la FEDQ

Juliette Reny explique qu'il y a le colloque en janvier prochain à Laval et qu'elle trouvait donc qu'il serait pertinent de créer un comité pour organiser le colloque. C'est une grosse organisation qui ne devrait pas toute retomber sur les épaules exclusivement de L'AED. C'est donc pourquoi elle croyait pertinent de créer un comité. Elle propose que la présidence soit occupée par la vice-présidente aux affaires externes, qu'il y ait un vice-président aux finances, un vice-président aux affaires artistiques et deux membres.

Olivier Deschênes demande si cela va être un compte indépendant de l'AED ou si cela va être avec l'AED.

Juliette Reny dit qu'elle n'en a aucune idée, mais que cela devrait être avec l'AED.

Sophie Thériault mentionne qu'elle ne savait pas comment les autres universités fonctionnaient sur ce point.

Simon Gadbois dit que ce sera sûrement l'AED puisque le comité existe seulement pour une année. Cela ne sert à rien de déboursier des coûts pour un compte supplémentaire.

Jessica Tourigny-Lambert propose la création du comité temporaire pour le colloque de la FEDQ

Laurence Bélanger appuie la proposition.

Quentin de Dorlodot répète la création du comité donc une présidence, une vice-présidence aux finances, une vice-présidence aux affaires artistiques et deux membres.

Juliette Reny appuie cette composition, mais elle ajoute que le poste de présidence n'est pas à combler, puisque ce sera la vice-présidente aux affaires externes, **Sarah-Ève Sénéchal**, qui occupera le poste.

Sophie Thériault demande si un poste de représentant de premières années sera à combler.

Juliette Reny dit que non, il y aura donc 3 membres et donc aucun représentant de première année puisque la création doit se commencer au courant de l'été.

Vincent Roy fait la demande de vote de la création du comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Comité créé à l'unanimité.

8. Reconnaissance de la Clinique juridique itinérante (PASSE LE MARDI EN DÉBUT D'AG)

Raphaëlle Bruneau-Arbour explique que la clinique juridique itinérante est fondée en 2014 par un étudiant de l'UQAM. C'est quarante étudiants bénévoles qui sont répartis dans une quinzaine de refuges à Montréal et maintenant à Québec. Ce sont des organismes communautaires qui sont plus spécialisés en itinérance. C'est financé en partie par le Barreau. La mission de la clinique juridique itinérante est de promouvoir l'accès à la justice pour les personnes qui sont démunies, marginalisés et itinérantes. La Clinique offre de l'information juridique et de l'accompagnement.

Catherine Étienne ajoute que concrètement ce qu'elles font, c'est qu'elles se déplacent dans les organismes. Elles vont rencontrer les individus et un contact se fait avec ces personnes et donc une relation de confiance s'établit. Elle ajoute que la Clinique propose un accompagnement. Elle énumère différents avantages à ce projet : complément de formation, aller sur place et de voir comment cela fonctionne, expérience dans tout ce qui concerne la recherche juridique, contact avec un professionnel, le travail d'équipe.

Raphaëlle Bruneau-Arbour mentionne que cela permet de développer des compétences. Elle mentionne qu'elles désirent que l'organisme soit reconnu par l'AED, puisqu'il serait plus facile d'avoir un financement. Bien que ce soit déjà financé par le Barreau, elles désirent que les gens de l'Université Laval s'impliquent et qu'il y ait de plus en plus de bénévoles qui fassent partie de la mission.

Catherine Étienne ajoute que c'est surtout dans l'idée de répondre à leurs besoins.

Raphaëlle Bruneau-Arbour ajoute que oui, cela ressemble à l'organisme Pro-Bono concernant l'information juridique, recherche et accès à la justice. Elle mentionne cependant que la Clinique juridique itinérante a vraiment pour but de se rendre dans les refuges et d'établir une relation de confiance avec les individus. Elle mentionne qu'il serait bien pour la Clinique d'avoir un local avec des accessoires nécessaires au fonctionnement de la Clinique.

Sophie Thériault explique qu'elles demandent à ce que la Clinique juridique itinérante soit reconnue par l'Assemblée générale, afin d'être ajoutée aux organismes reconnus par l'AED, pour être ajoutée à la Charte.

François Dion propose la reconnaissance de la Clinique juridique itinérante.

Pierre Jacques-Huot appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

9. Élection des comités (passe avant la reconnaissance de la clinique juridique itinérante)

COMITÉ DU GRAND MAILLET (12 :08) :

- Présidence : Catherine Guay : catherine.guay.10@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Pierre-Étienne Dallaire : pierre-etienne.dallaire.1@ulaval.ca
- Vice-présidence artistique : Maude martin : maude.martin.2@ulaval.ca
- Membre : Maude Bilodeau-Vezina : maude.bilodeau-vezina.1@ulaval.ca
- Membre : Maxime Bédard : maxime.bedard.7@ulaval.ca

LAWGAMES (12 :14) : élus par acclamation

- Présidence : Catherine Guay : catherine.guay.10@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Olivier Bergeron : olivier.bergeron.6@ulaval.ca
- Vice-présidence artistique : Jessica Boivin-Coulombe : jessica.boivin-coulombe.1@ulaval.ca
- Membre : Gabrielle Genest : gabrielle.genest.1@ulaval.ca
- Membre : Valérie Bégin : valerie.c-begin.1@ulaval.ca
- Membre : Samuel Boivin : samueboivin@gmail.com
- Membre : Vanessa St-Jacques : vanessa.st-jacques.1@ulaval.ca

TROUPE DE THÉÂTRE (12 :15) :

- Présidence : Simon Barette : simon.barette.2@ulaval.ca
- Vice-présidence marketing : Camille Vallières : camille.vallieres.3@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : sophie-rose.chartier.1@ulaval.ca

COMITÉ QUESTION DE GENRE (12 :16) :

- Co-présidence (aux finances) : Raphaëlle Bruneau-Arbour : raphaelle.bruneau-arbour.1@ulaval.ca
- Co-présidence (responsable) : Sophie Demers : sophie.demers.2@ulaval.ca
- Co-présidence : Catherine Étienne : catherine.etienne.1@ulaval.ca
- Co-présidence : Mynor Barrios : mynor-antulio.barrios.1@ulaval.ca
- Membre : Élisabeth Collin-Paré : elizabeth.collin-pare.1@ulaval.ca

CAFÉ LA DISSIDENCE (12 :19) :

Demande de repousser le comité **Laurence Lagacé**.

Simon Gadbois propose l'ajournement de l'assemblée au lendemain. 12 :20.

Quentin de Dorlodot reporte l'assemblée générale jusqu'au lendemain, mardi 10 avril 2018.

[Mardi 10 avril 2018]

Quentin de Dorlodot dit que le budget n'est pas prêt, il demande donc à ce qu'une proposition soit faite pour reporter la présentation du budget au lendemain, soit le mercredi 11 avril 2018.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Mathieu Bernier propose le report de la présentation du budget à demain.

Dany Desrosiers appuie la proposition.

[RECONNAISSANCE DE LA CLINIQUE JURIDIQUE ITINÉRANTE, VOIR POINT 8]

9. Élection des comités (SUITE)

SOUS-COMITÉ VP PROFESSIONNEL (11 :41)

- Représentant à la fonction publique : Rébecca Beaulieu. **DÉSISTEMENT** : **vacant**.
- Représentant aux communications : Vincent-Christophe Morin-Lavoie : vincent-christophe.morin-lavoie.1@ulaval.ca
- Responsable aux événements : Sirena Reslan Ramadan : sirena-haidar.reslan-ramdan.1@ulaval.ca

COMITÉ ACTION SOCIALE (11 :51)

- Présidence : Maude Tremblay : maude.tremblay.11@ulaval.ca
- Responsable aux événements : Élodie Côté : elodie.cote.2@ulaval.ca
- Responsable aux événements : Marie-Audrey Bergeron : marie-audrey.bergeron.2@ulaval.ca
- Responsable à la publicité : Sarah Poulin Quintero : sarah.poulin-quintero.1@ulaval.ca

FESTIVAL DE DROIT (11 :58)

- Présidence : Dany Desrosiers : dany.desrosiers.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Maxime Bédard : maxime.bedard.7@ulaval.ca
- Membre : Charlotte Lessard-Hamel : charlotte.lessard-hamel.1@ulaval.ca
- Membre : Amélie Luiggi : amelie.luiggi.1@ulaval.ca
- Membre : Gabrielle Genest : gabrielle.genets.1@ulaval.ca

DÉBAT FACE-À-FACE (12 :10) : élus par acclamation

- Présidence : Sarah Poulin Quintero : sarah.poulin-quintero.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Clara Morissette : clara.morissette.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux communications : Vincent Roy : vincent.roy.28@ulaval.ca
- Membre : Jérémie Wyatt : jeremie.wyatt.1@ulaval.ca

COMITÉ DE DROIT FISCAL (voir enregistrement)

Sophie Thériault explique que le comité a été créé au courant de l'année et donc, que selon la Charte, la personne qui demande la création du comité se retrouve à la présidence lorsque le comité est entré en vigueur à la session suivante. Comme **François-Alexandre Godin** a demandé la création du comité et donc a procédé à sa création, c'est donc ce dernier qui se trouve à prendre le poste de la présidence et c'est pourquoi le poste n'est pas en élection.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

- Présidence : François-Alexandre Godin. DÉSISTEMENT : vacant.
- Vice-présidence aux finances : Carl Mullen-Locke : carl.mullen-locke.1@ulaval.ca
- Membre : François Dion : francois.dion.5@ulaval.ca
- Membre : Mathieu Munger Bernier : mathieu.munger-bernier.1@ulaval.ca

COMITÉ DU DÉFILÉ DE MODE (12 :15)

- Présidence : William Gaudrault : william.gaudrault.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Sarah-Li Grondin : sarah-li.grondin.1@ulaval.ca
- Vice-présidence artistique : Janny Harvey : janny.harvey.1@ulaval.ca
- Membre : Maude Tremblay : maude.tremblay.11@ulaval.ca

Quentin de Dordolot lève l'assemblée jusqu'à demain, mercredi le 11 avril 2018.

[Mercredi 11 avril 2018]

Quentin de Dorlodot ouvre l'assemblée (11 :30).

10. Présentation du budget

Camille Castonguay-Allard présente le budget. Elle dit que pour cette année cela va bien, puisque nous avons un surplus. Dans le budget présenté il manque encore quelques chèques à recevoir et un montant en revenus d'impôts. Elle a fait le tour de tous les revenus et de toutes les dépenses de chaque vice-présidence. On a eu des imprévus, par contre ce sont des dépenses de la vice-présidence aux finances de l'année 2016-2017, mais les chèques ont rentré par la suite et c'est donc pourquoi qu'il y a eu des imprévus.

François Dion intervient en mentionnant que l'AED est un organisme à but lucratif qui bénéficie de privilèges fiscaux en fonction de son titre et il sait que l'an passé l'impôt a talonné l'ancienne vice-présidente aux finances, parce que l'on avait un surplus dans le compte courant de 40 000\$. Donc en ce moment, il voit que l'on est en surplus de 51 000\$ et si on enlève le 10 000\$ de la Cabane, on est à 61 000\$ de surplus?

Camille Castonguay-Allard mentionne que non, mais qu'elle ne comprend pas sa question.

François Dion se demande ce que l'on va faire avec ce 51 000\$ ou ce 61 000\$ là en trop, puisqu'on ne peut pas vraiment le garder dans le compte.

Camille Castonguay-Allard dit que l'an dernier, lorsqu'elle a observé le budget de la vice-présidente aux finances de l'année 2016-2017, il était de beaucoup inférieur aux dernières années. Elle souhaite redorer le budget de l'AED pour que l'on ait plus d'argent pour être plus généreux au niveau des comités l'an prochain et que l'on puisse plus dépenser.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Alexandre Laforge dit que la deuxième plus grosse erreur concerne les frais d'administration, il veut savoir si **Camille Castonguay-Allard** peut l'éclairer sur ce sujet.

Camille Castonguay-Allard mentionne qu'au niveau des dépenses de l'administration on a les assurances, donc cela a coûté un peu plus cher, mais ce n'est pas alarmant. Elle se rend compte que plusieurs comptes de l'an dernier n'avaient pas été payés et cela faisait partie de son devoir de payer les états de compte tardif. Donc, à cause de ça, cela a coûté plus cher. Tout ce qui inclus les enveloppes, les timbres, les chèques cela entre automatiquement dans le budget de la vice-présidence aux finances. Enfin, c'est pour cela que les états de compte ont coûtés plus cher, c'est parce qu'il y avait des factures impayées de l'année dernière.

Laurence Lagacé revient sur l'intervention de **François Dion**, en disant qu'elle n'est pas sûre que Camille Castonguay-Allard ait vraiment répondu à la question. Elle dit qu'en tant qu'OSBL le 41 000\$ que l'on a dans le budget n'est pas vraiment l'idéal.

Camille Castonguay-Allard dit qu'elle comprend que l'AED est une OSBL et qu'elle n'est pas censée faire un surplus, mais elle n'avait pas prévu faire autant et elle pense que c'est positif puisque l'an prochain, l'exécutif va pouvoir dépenser plus. Elle comprend que cela va à l'encontre de l'idée, mais elle ne voulait pas dépenser tout l'argent de l'AED et que l'an prochain l'exécutif en ait moins. Elle préfère que ce soit plus positif et que l'an prochain il y ait plus de projets.

Laurence Lagacé revient et dit que le problème est au niveau de l'impôt. Que l'AED va payer plus d'impôt.

Camille Castonguay-Allard dit que logiquement oui, mais que dans les dernières années il y a eu beaucoup de problèmes fiscaux c'est donc pourquoi on a 20 000\$ de plus. Elle ajoute que dans les dernières années, le comptable n'a pas soutiré autant d'argent qu'il aurait pu de La Dissidence, qui est un organisme indépendant, et donc on a ramassé plus d'argent au niveau de La Dissidence. Elle dit donc que oui probablement si on fait plus de profits on va payer plus d'impôts.

François Dion dit qu'en fait ce qui est important c'est qu'on risque sérieusement de se faire retirer notre titre d'OSBL. Donc, en ayant un surplus de 14 000\$ dans le compte courant, le problème qui se pose n'est pas la teneur du montant que l'on a, c'est qu'il faut faire quelque chose avec ce montant, et ce avant la fin de l'année fiscale.

Camille Castonguay-Allard dit qu'en début d'année elle a présenté son budget, il a été voté et que maintenant la mise à jour c'est celle qu'elle est en train de présenter.

François Dion dit que ce n'est pas un problème de gestion et ce n'est pas un problème pour l'année prochaine, c'est un problème de cette année. Il faut placer cette argent-là avant de l'envoyer à l'impôt. Il serait idéal de le faire maintenant puisque l'on est en assemblée et qu'il faut le voter.

Camille Castonguay-Allard dit qu'elle va tenir en compte l'idée de François Dion et elle va en parler avec le nouveau vice-président aux finances si on a à placer l'argent.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Billie Simard demande si c'est possible d'en parler au comptable pour avoir une idée claire.

Camille Castonguay-Allard dit qu'il n'y a pas de problème, que cela peut se faire. Elle ajoute que si quelqu'un a encore des questions et veut parler de fiscalité, elle ainsi qu'**Olivier Deschênes** le nouveau vice-président aux finances seront réceptif à en parler avec eux.

Steven Brassard ajoute qu'il faut comprendre qu'il y a une grosse différence, puisqu'ils étaient censés recevoir 1 300\$, mais qu'ils en ont reçu 20 000\$. Ils ont travaillé pour faire descendre le budget pour demeurer une OSBL, mais ils ont reçu un énorme montant des impôts, qui fait en sorte qu'ils ont beaucoup plus que ce à quoi ils s'attendaient au début.

Camille Castonguay-Allard mentionne que le budget présenté constitue les bénéfices nets de l'année.

Maxime Bédard demande si le 20 000\$ que l'on a reçu est imposable ou non. Il demande s'il y a un moyen de savoir si on va se faire réimposer sur tout cela.

Camille Castonguay-Allard dit qu'il faudrait s'informer, elle ne saurait pas dire.

François Dion dit qu'il est important de comprendre que le 51 000 ou 61 000\$ que l'on a dans le compte, on doit le disposer avant le 31 avril prochain.

Camille Castonguay-Allard dit qu'elle a une bonne nouvelle pour les personnes qui sont allées aux Law Games. On a reçu un surplus pour les Law Games, puisque le comité a bien géré son budget. De plus, les participants avaient signé un contrat disant que s'il y avait des surplus, l'argent serait remis aux participants. En ce moment, comme les Law Games n'ont pas de compte indépendant et qu'un surplus d'argent est arrivé, l'AED séparera le surplus en vingt-deux et remettra le montant reçu aux participants des Law Games.

Jessica Tourigny-Lambert propose l'adoption du bilan financier.

Dany Desrosiers appuie.

François-Alexandre Godin demande le vote.

Le bilan financier est adopté à majorité.

ÉLECTION DES COMITÉS (SUITE) :

COMITÉ DE DROIT NOTARIAL (11 :58)

- Présidence : Marie-Ève D'amours : marie-eve.damours.3@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Vincent Atallah : **DÉSISTEMENT** : **vacant**
- Représentant aux affaires académiques : William Gaudreault : william.gaudreault.1@ulaval.ca



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

- Représentant aux affaires professionnelles : Noémie Pednault : noemie.pednaud.1@ulaval.ca

TOURNOI DES MAITRES (12 :12)

- Présidence : Samuel Delisle : samuel.delisle.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Pierre-Olivier Tremblay-Simard : pierre-olivier.tremblay-simard.1@ulaval.ca
- Membre : Kassandra Légaré : kassandra.legare.1@ulaval.ca
- Membre : Meggie Barbeau. **DÉSISTEMENT** : **vacant**.
- Membre : Maude Tremblay : maude.tremblay.11@ulaval.ca

Quentin de Dorlodot reporte la suite du comité à jeudi 11 avril 2018.

[Jeudi 12 avril 2018]

Quentin de Dorlodot reprend l'assemblée (11 :32).

Camille Castonguay-Allard fait une intervention en mentionnant que le montant de 20 000\$ d'impôt est un montant qui n'est pas imposable, donc le statut d'OSBL de l'AED est correct.

Ouverture de poste **TOURNOI DES MAÎTRES** (11 :34)

- Membre : Daryl Bédard : daryl.bedard.1@ulaval.ca

DROIT CRIMINEL ET PÉNAL (11 :34)

- Présidence : Jessica Tourigny-Lambert : jessica.tourigny-lambert.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Yancey Thériault : yancey.theriault.1@ulaval.ca
- Représentant aux communications : Camille Lavoie-Rancourt : camille.lavoie-rancourt.1@ulaval.ca
- Représentant aux événements : Iris Audy : iris.audy.1@ulaval.ca
- Membre : Rachelle Normandin : rachelle.normandin.1@ulaval.ca

CDAUL (11 :57)

- Présidence : Mireille Trottier : mireille.trottier.3@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Carl Mullen-Locke : carl.mullen-locke.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux événements : Alexis Pineault : alexis.pineault.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux affaires externes : Mathilde Leclerc : mathilde.leclerc.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux communications : Rébecca Beaulieu : rebecca.beaulieu.1@ulaval.ca

COMITÉ FEDQ (12 :08)

- Vice-présidence aux finances : Anaïs Welsh : anais.welsh.1@ulaval.ca
- Vice-présidence artistique : Maude Beaudin-Bruyer : maude.beaudin-bruyere.1@ulaval.ca
- Membre : Laurence Cliche : laurence.cliche.2@ulaval.ca
- Membre : Laurie Blackburn : laurie.blackburn.2@ulaval.ca
- Membre : Olivier Bergeron : olivier.bergeron.6@ulaval.ca



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

GRAAL (12 :17)

- Présidence : Jessica Coulombe : jessica.boivin-coulombe.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Pierre-Olivier Tremblay-Simard : pierre-olivier.tremblay-simard.1@ulaval.ca
- Membre : Billie Simard : billie.simard.1@ulaval.ca
- Membre : Sarah Poulin-Quintero : sarah.poulin-quintero.1@ulaval.ca
- Membre : Annie Houle : annie.houle.4@ulaval.ca
- Membre : Edward Smith : eward.smith.1@ulaval.ca
- Membre : Yancey Thériault : yancey.theriault.1@ulaval.ca

COMITÉ FINISSANTS (12 :18)

- Présidence : Maude Beaudin-Bruyère : maude.beaudin-bruyere.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Ariane Ohl-Berthiaume : ariane.ohl-berthiaume.1@ulaval.ca
- Membre : Andréa Minville : andrea.minville.1@ulaval.ca
- Membre : Clohée Nadeau-Poulin : clohee.nadeau-poulin.1@ulaval.ca
- Membre : Annie Houle : annie.houle.4@ulaval.ca

SIMULATION DES NATIONS-UNIES (12 :20)

- Présidence : Léa-Marie Gagnon : lea-marie.gagnon.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Jérôme Legault : jerome.legault.1@ulaval.ca
- Membre : Élodie Côté : elodie.cote.2@ulaval.ca
- Membre : Valérie Thériault : valerie.theriault.8@ulaval.ca

Simon Gadbois propose le report à lundi prochain.

Frédéric St-Jean appuie la proposition.

Voté à l'unanimité.

[Prolongation de l'AG, lundi 16 avril 2018]

Quentin de Dorlodot ouvre l'assemblée (11 :30)

COMITÉ AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES (11 :34)

- Représentant à la fonction publique : François-Alexandre Marois.

COMITÉ SOCIO-POLITIQUE (11 :36)

- Présidence : Vincent Roy : vincent.roy.28@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Olivier Pednault : olivier.pedneault.1@ulaval.ca
- Secrétaire coordonnateur : Vannika Desmarteau : vannika.desmarteau.1@ulaval.ca
- Membre : Charlotte Lessard-Hamel : charlotte.lessard-hamel.1@ulaval.ca
- Membre : Daryl Bédard : daryl.bedard.1@ulaval.ca



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (11 :43)

- Présidence : Clara Morissette : clara.morissette.1@ulaval.ca
- Vice-présidence aux finances : Éric Daigle : eric.daigle.3@ulaval.ca
- Vice-présidence aux communications : Raphaëlle Bruneau-Arbour : raphaelle.bruneau-arbour.1@ulaval.ca
- Membre : Catherine Étienne : catherine.etienne.1@ulaval.ca

JOURNAL LE VERDICT (11 :46)

- Présidence : Sarah Burke : sarah.burke.2@ulaval.ca
- Vice-présidence marketing : **vacant**
- Vice-présidence aux finances : **vacant**

LA DISSIDENCE (11 :47)

- Présidence : Clohée Nadeau-Poulin : clohee.nadeau-poulin.1@ulaval.ca
- Gérance à l'approvisionnement : Laurence Lagacé : laurence.lagace.2@ulaval.ca
- Gérance des bénévoles : Anne-Sophie Laramé : anne-sophie.larame.1@ulaval.ca
- Gérance aux finances : Léa-Marie Gagnon : lea-marie.gagnon.1@ulaval.ca

ENSEMBLE VOCAL (11 :48)

- Présidence : **vacant**
- Vice-présidence aux finances : **vacant**
- Vice-présidence aux événements : **vacant**
- Direction musicale : **vacant**

11. Varia

Jean-Philippe Rodier fait une proposition visant la condamnation par l'AED des procédures menées par le barreau du Québec visant l'invalidation des lois et règlements adoptés par le parlement et le gouvernement québécois.

Simon Gadbois s'oppose.

Simon Barette demande s'il est possible de débattre et ensuite de voter.

Jean-Philippe Rodier présente son projet. Il explique que c'est une procédure d'adoption de lois non-bilingues. Il spécifie que c'est une autre manière de faire que de passer directement par les tribunaux.

François Dion intervient en faisant une comparaison avec les démarches faites au Manitoba. De plus, la cour a statué que les lois restaient valides, pour conserver l'ordre public.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Charles Baril précise les démarches du Barreau au Manitoba. Il dit qu'il n'y avait pas assez de monde qui parlait anglais et que donc ce sont les mêmes conséquences qui sont recherchées

Vincent Roy précise que la traduction des textes rédigés en anglais ne sont pas toujours exacts. Il faut des traducteurs de plus. On pigerait dans les cotisations des avocats pour faire cela.

Edward Smith intervient, en mentionnant qu'en tant qu'anglophone cela lui importe peu.

Simon Barette dit que c'est important pour l'Association étudiante en droit de prendre position sur le sujet.

Vincent Anglehart propose de se prononcer sur la question plus tard, de ne pas se proposer aujourd'hui, car nous ne sommes pas outillés pour se prononcer.

Simon Barette veut faire une proposition de voter sur le sujet plus tard en ayant les informations nécessaires.

Aucune proposition.

Quentin de Dorlodot demande si d'autres variés sont à apporter.

12. Fermeture

Pierre Jacques-Huot propose la fermeture de l'Assemblée générale à 11 :58.

Laurence Lagacé appuie la proposition.

Voté à l'unanimité.